



Votre **MENSUEL** **D'INFORMATION MUNICIPALE**

MOT DU MAIRE



Bonjour,

Fin 2017, vous avez élu un nouveau conseil municipal, composé de sept membres, incluant le maire. Toutes les décisions concernant la Ville sont prises par ce conseil par voie de résolution. Pour qu'une résolution soit adoptée, elle doit faire l'objet d'un vote favorable de la majorité des membres en séance publique.

J'ai indiqué ne pas croire à la pertinence d'un parti politique dans une ville de la taille de la nôtre, du moins pas pour le moment. Vous avez donc élu un maire et six conseillers indépendants. Après des années d'un régime de « ligne de parti » et les résultats douteux que l'on connaît, c'était la formule à privilégier pour nous assurer d'une gouvernance saine et réfléchie.

On peut aujourd'hui affirmer avec confiance que les gens que vous avez élus sont à la hauteur pour relever les défis qui nous attendent et pour bien servir vos intérêts en gouvernant de façon honnête et transparente.

Nous avons convenu, les six conseillers et moi, qu'ils s'adressent à vous en ce début de mandat. Voici donc, pour ce mois-ci, le « Mot des conseillers ».

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

MOT DES CONSEILLERS

LES SIX CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS SE PRONONCENT SUR DES ENJEUX IMPORTANTS

Le 5 novembre dernier, les citoyens de Saint-Augustin-de-Desmaures ont confié la gouvernance de leur Ville au maire Sylvain Juneau et à six conseillers indépendants.

Durant la campagne, à titre de candidats aux postes de conseillers, nous avons clairement annoncé nos positions sur certains enjeux importants et les résultats de l'élection indiquent un appui sans équivoque des Augustinois à notre endroit.

Nous faisons partie d'un nouveau « conseil d'administration » déterminé et tourné vers l'avenir. Notre intention est de centrer nos énergies sur les besoins des citoyens. L'équité et l'imputabilité sont les valeurs qui guideront tous nos choix et toutes nos décisions.

NOS PRIORITÉS

Le budget 2018 et le cadre financier des cinq prochaines années, adoptés en janvier dernier, affichent clairement la détermination du nouveau conseil municipal à s'attaquer à l'importante dette. Pour la première fois, une mesure spécifique au remboursement de la dette a été mise en place (taxe spéciale dédiée à cette fin). Sans cette mesure, il devenait impossible de diminuer notre taux d'endettement et, par conséquent, de diminuer le service de la dette qui accapare près du tiers de notre budget de proximité. Jumelée à un contrôle rigoureux de nos dépenses d'investissement, cette approche nous donnera la marge de manœuvre requise pour répondre aux diverses autres obligations de la Ville.

Il était, par ailleurs, important pour nous de maintenir une offre de services en loisirs et culture de qualité et diversifiés sur l'ensemble du territoire, tout en respectant notre capacité de payer. Les récentes décisions de mettre fin aux opérations du centre communautaire Jean-Marie-Roy et de maintenir des infrastructures dans le secteur est de la Ville vont en ce sens. C'est sans contredit l'option qui était la mieux adaptée tant à nos besoins qu'à notre situation financière.

Un autre des défis que nous entendons relever est de taille. Nous désirons contribuer à la recherche de solutions afin de régler, une fois pour toutes, la mécanique inéquitable de calcul de la quote-part d'agglomération. Saint-Augustin-de-Desmaures est pénalisée par cette formule puisque la base de calcul est la richesse foncière des villes et que la nôtre est supérieure de 20 à 25% à celle des deux autres villes membres de notre agglomération. Le jugement attendu au cours de 2018 au terme du procès sur les frais d'agglomération des dix dernières années (L'Ancienne-Lorette vs Ville de Québec) ne modifiera en rien cette méthode de calcul du partage des coûts. Nous croyons qu'il faut poursuivre les efforts pour en arriver à une entente renégociée avec nos partenaires.

En terminant, nous vous remercions de nous avoir accordé votre confiance. Nous vous invitons, par ailleurs, à demeurer impliqués et vigilants et à partager avec nous vos préoccupations. La participation citoyenne est un moyen concret d'assurer une influence significative sur la gouvernance d'une ville.

Nous vous rappelons que les séances du conseil sont maintenant transmises en direct et en rediffusion (page Facebook ou site Web de la Ville).

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Marcel Desroches, conseiller du district n°1 (Des Coteaux)

Jean Simard, conseiller du district n°2 (Portneuf)

Yannick LeBrasseur, conseiller du district n°3 (Lahaye)

Raynald Brulotte, conseiller du district n°4 (Du Lac)

Annie Godbout, conseillère du district n°5 et mairesse suppléante (Les Bocages)

Jonathan Palmaerts, conseiller du district n°6 (Haut-Saint-Laurent)

S'ABONNER ET SUIVRE LES OUTILS TECHNOS DE LA VILLE

Pour tout savoir sur votre Ville
ville.st-augustin.qc.ca



Cliquez J'AIME et devenez adepte de notre page Facebook
facebook.com/vstaug



@vstaug



ABONNEZ-VOUS AUX ALERTES CITOYENNES

(SECTION SERVICES EN LIGNE
DU SITE INTERNET)



Les bureaux administratifs de la Ville sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Les bureaux seront toutefois fermés le vendredi 30 mars et le lundi 2 avril. Joyeuses Pâques à tous!

UN NID-DE-POULE? SIGNALEZ-LE

Vous constatez la présence d'un nid-de-poule sur la chaussée? N'hésitez pas à nous le signaler! Si vous avez en main un téléphone mobile, nous vous invitons à utiliser l'application Voilà! Signalement disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play à partir de la section Nous joindre du site Web de la Ville. Ainsi, vous pouvez photographier, localiser et signaler un problème d'une façon instantanée.

Vous pouvez également remplir le formulaire de requête encore une fois disponible dans la section Nous joindre du site Internet de la Ville. Si vous procédez de cette façon, nous vous demandons d'indiquer à quel endroit se trouve le nid-de-poule en inscrivant non seulement le nom de la rue, mais aussi à quelle hauteur (numéro civique) il se situe.

RÉPARATION TEMPORAIRE

Ce type de réparation est pratiqué lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas d'effectuer une réparation plus efficace et permanente. Elle est réalisée en hiver et au printemps généralement avec un enrobé à froid. La durée de vie d'une réparation temporaire varie de quelques jours à un an selon les conditions météorologiques dans lesquelles la réparation a été faite et selon la sollicitation par le trafic. Il ne faut donc pas s'étonner de voir nos équipes reprendre un nid-de-poule quelques jours après qu'une réparation ait été réalisée.

RÉPARATION PERMANENTE

Ce type de réparation est pratiqué avec un enrobé à chaud et doit être fait dans des conditions météorologiques favorables, soit de plus de 10°C idéalement. La durée de vie de ce type de réparation varie en fonction du trafic; elle peut être de quelques années.

Le Service de la gestion du territoire est chargé de prioriser les interventions et d'effectuer les travaux. Il faut toutefois noter que certaines artères sont sous la responsabilité du ministère des Transports qui voit donc à leur entretien. C'est le cas de la route de Fossambault et de la route 138, entre la rue du Brome et Neuville



Bénéficiant d'une météo des plus clémentes, la Journée tuques et bas de laine a rassemblé une foule record cette année. Près de 1500 personnes sont venues célébrer en famille et entre amis les joies hivernales, au centre Delphis-Marois, le 17 février dernier.

De multiples activités étaient au rendez-vous: structures gonflables, tours de poney, cabane à sucre, essai de vélos à pneus surdimensionnés, trottinettes des neiges, dégustations diverses et finalement l'activité de patinage festif en soirée pour clore la fête avec éclat. L'accès à toutes les activités organisées était sans frais encore une fois cette année, au plaisir des petits et des grands.

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire tient à remercier ses partenaires et collaborateurs ayant contribué au succès de cette activité annuelle.



LOISIRS PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

K É N O



SAINT-AUGUSTIN
DE-DESMAURES



C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE!

Badminton et pickleball | Conditionnement physique 50+ | Entraînement physique | Peinture acrylique
Qi Gong (yoga chinois) | Tai Chi Taoïste | Tai-chi-chuan | Tennis | Programme Vacances-Été | Yoga

Début des inscriptions en ligne le **12 février**. FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES!

Postulez en ligne!

Vous aimeriez travailler pour la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez la page **Faire carrière à la Ville** sur le site Internet.



BANQUE DE CANDIDATURES

TITRE : RÉCEPTIONNISTE
SERVICE : Communication
STATUT : TEMPORAIRE, SUR APPEL
DATE LIMITE : 30 MARS 2018
N° CONCOURS : ACVSAD-2018-560

DESCRIPTION DES POSTES

La personne titulaire de la fonction effectue la réception des appels et l'accueil des visiteurs dans les locaux de la municipalité. Elle assure l'application des protocoles d'accueil et des normes établies ainsi qu'un haut niveau de courtoisie et de qualité de service à la clientèle. Elle effectue diverses activités de suivi et de support administratif ainsi que du travail général de bureau.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assurer l'accueil des visiteurs, les informer et les diriger en fonction de leur besoin
- Effectuer une surveillance générale des allées et venues dans l'édifice et signaler toute irrégularité
- Recevoir, filtrer et assurer l'acheminement des appels, recueillir et fournir des renseignements, prendre des messages et les acheminer aux destinataires
- Effectuer diverses activités de support administratif telles que l'assemblage de documents, l'expédition, le tri et la distribution du courrier, la gestion des réservations et des montages et démontages des salles de réunion, le repérage de courriers recommandés, la réception des soumissions ainsi que la gestion de l'affichage, etc.
- Effectuer du travail général de bureau tel que photocopies, télécopies, travaux d'impression de formulaires, de documents et de lettres, etc.
- Assurer, au besoin, la relève pour divers besoins de soutien au sein de son secteur
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée par son supérieur

NOTE: la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Expérience pertinente minimale d'au moins un (1) an

COMPÉTENCES REQUISES

- Maîtriser la suite Microsoft Office
- Posséder une bonne maîtrise du français (parlé et écrit)
- Être orienté vers le client
- Faire preuve de tact et de diplomatie
- Polyvalence, discrétion et intégrité
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative
- Avoir une bonne organisation du travail

CONDITIONS DE TRAVAIL

Taux horaire débutant à 16,44\$ selon l'échelle salariale de la convention collective des employés municipaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro du concours, par courriel, par télécopieur, ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2018-560
 200, route de Fossambault
 Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
 Courriel : rh@ville.st-augustin.qc.ca
 Télécopieur : 418 870-1320

***** Les candidats retenus seront contactés *****

SUIVEZ VOTRE CONSEIL EN DIRECT!

Les séances du conseil municipal sont maintenant disponibles en direct sur Internet. Vous avez le choix, vous pouvez vous rendre sur la page Facebook de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures au facebook.com/vstaug, ou encore aller directement sur le site Internet au ville.st-augustin.qc.ca.

La vidéo en direct de la séance sera disponible sur ces deux plateformes dès 19h30 les soirs de conseils municipaux. Également, pour les citoyens qui ne pourraient visionner la séance en direct et qui voudraient la consulter en différé, vous pouvez vous rendre dès le lendemain sur le site **ville.st-augustin.qc.ca**, dans la section La Ville et Séances du conseil. Toutes les archives s'y retrouvent, de la vidéo la plus récente à la plus ancienne. Bon visionnement!



POSTE À COMBLER AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Vous êtes résident de Saint-Augustin-de-Desmaures? Vous vous intéressez à la politique municipale? Et vous avez une bonne connaissance du territoire et des enjeux locaux? Vous êtes peut-être le candidat recherché pour faire partie du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures!

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en plus d'agir en tant que conseil local du patrimoine. Ce comité est actuellement composé de trois élus du conseil municipal et de six citoyens augustinois. Un des postes est présentement à pourvoir. Pour en savoir plus sur le CCU, consultez le site Web de la Ville.

Les membres du comité se réunissent une fois par mois (ou sur demande du conseil municipal), pour une durée d'une à trois heures. Une allocation de 25 \$ est attribuée par séance.

Le candidat recherché doit :

- Être résident de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Être intéressé par le domaine municipal
- Avoir une bonne connaissance du territoire et des enjeux locaux
- Être dynamique
- Avoir un bon sens de l'observation et un bon sens critique
- Avoir l'esprit ouvert
- Être impartial
- Être disponible

Avoir le profil agriculteur constitue un atout. Vous devez transmettre votre curriculum vitae, ainsi que votre lettre de présentation dans laquelle vous devez démontrer votre intérêt, vos expériences pertinentes, vos compétences, votre expertise ou votre formation dans un domaine tel que l'urbanisme, l'architecture, la construction, la promotion immobilière, le design, le génie, la science de l'environnement, le développement économique et social, le patrimoine ou l'agriculture.

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, communiquez avec :

M. François-Michel Hardy
 Service de la gestion du territoire
 Téléphone : 418 878-4662 poste 5403
 Courriel : francois-michel.hardy@ville.st-augustin.qc.ca

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



MARS

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AVRIL

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	29			

Ordures

SURVEILLENZ LE CALENDRIER
Collecte des ordures aux deux semaines.

Recyclage

Collecte des matières recyclables aux semaines toute l'année.

Je prends le papier d'aluminium, même s'il est chiffonné en boule (merci de le rincer au préalable)



ÉVITEZ LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Au Canada, on estime que le tiers des aliments produits sont perdus ou jetés. À eux seuls, les consommateurs sont responsables de près de la moitié du gaspillage. Saviez-vous que la date de péremption ne représente qu'une garantie de fraîcheur? Vos aliments ne sont pas nécessairement périmés du jour au lendemain...

Mais comment s'y retrouver? On peut catégoriser en trois types d'aliments:

Périssables réfrigérés à consommer avant la date tels les viandes et poissons, le houmous, les salades de pâtes, les sauces réfrigérées, etc.

Périssables à risque faible pouvant être consommés après la date tels les yogourts, les jus, le beurre, le pain... faites confiance à vos sens!

Non périssables pouvant être consommés après la date s'ils ne sont pas altérés tels les conserves, les céréales, les confitures, les condiments, etc.

Fruits et légumes : il faut savoir distinguer les moisissures nuisibles pour la santé et les aliments défraîchis encore consommables en les cuisinant de diverses façons. Les moisissures sur une carotte n'ont pas la même incidence que sur une pêche.

Consultez www.jettepasca.com pour obtenir le guide « Meilleur avant, bon après » publié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Peut-être économiserez-vous plus que vous ne le pensez...



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 2018-544

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, de ce qui suit:

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 février 2018 a été adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT N° 2018-544 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 4 020 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE SURFACE DANS CERTAINES RUES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le 19 février 2018 ce même règlement.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible au Service du greffe situé à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, durant les heures normales de bureau.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 14 mars 2018

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 2018-545

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, de ce qui suit:

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 février 2018 a été adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT N° 2018-545 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible au Service du greffe situé à l'hôtel de ville sis au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, durant les heures normales de bureau.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 14 mars 2018

Le greffier,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca

• • • BAINS LIBRES • • •
COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Du 8 janvier au 8 avril 2018

Jour et date	Bassin récréatif	Bassin sportif
Lundi	16h30 à 17h45	10h45 à 11h45 50 ans et plus 12h15 à 13h30 16h30 à 17h45 Entraînement adulte 20h05 à 21h35
Mardi		12h15 à 13h30
Mercredi	12h15 à 13h30 16h30 à 17h45	10h45 à 11h45 50 ans et plus 12h15 à 13h30 16h30 à 17h45 Entraînement adulte 20h10 à 21h40
Jeudi		*6h30 à 7h30 12h15 à 13h30
Vendredi	15h30 à 16h45 20h à 21h30	12h15 à 13h30 15h30 à 16h45 20h à 21h30
Samedi	9h30 à 11h 13h30 à 15h30 18h à 20h	13h30 à 15h30 18h à 20h
Dimanche	9h30 à 11h 13h30 à 15h30 19h15 à 20h45	13h30 à 15h30 19h15 à 20h45

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PRINTEMPS/ÉTÉ
DES ASSOCIATIONS RECONNUES ET DES PARTENAIRES

Club de tennis St-Augustin	www.tennis-st-augustin.com Inscription de la mi-février à la fin avril	Le Club vise à favoriser la pratique du tennis auprès des adultes de 16 ans et + et des jeunes de 10 à 15 ans. Au programme: pratique libre du tennis, ligues de simple et de double, activités de formation et autres activités tennistiques. Inscription via le site WEB du Club.
Soccer CRSA	www.soccercrsa.ca Inscription dès le 22 janvier	Offert aux joueurs nés en 2014 et moins. Activités organisées dans le secteur de Cap-Rouge et dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Club de Taekwondo	www.tkd-crsa.ca Inscription du 5 au 26 mars 2018	Le club de taekwondo CRSA offre des cours de qualité aux citoyens de Cap-Rouge et Saint-Augustin depuis 25 ans ! Consultez notre site Internet pour vous inscrire et profitez d'un cours d'essai gratuit !
Yoseikan Budo	www.ybstaugustin.org Inscription du 1 ^{er} mars au 8 avril	Le dojo Yoseikan Budo Saint-Augustin offre depuis plus de 30 ans des cours d'arts martiaux de style Yoseikan Budo.
Baseball Noroit	www.baseballnoroit.com Inscription du 15 février au 15 mars	Vous pouvez inscrire votre enfant pour la saison de baseball 2018 en visitant notre site Internet. Vous pouvez également faire l'inscription en personne à l'aréna de Ste-Foy, le 22 février et le 6 mars 2018 de 19h00 à 21h30.
École de danse Espace danse	www.eddespacedanse.com Inscription à partir du 8 février	L'École de danse Espace danse offre des camps de danse pour enfants de 4 à 16 ans pour l'été 2018.
Cardio plein air	www.cardiopleinair.ca Inscription dès le 17 février	Cardio Plein Air Saint-Augustin offre des programmes d'entraînement extérieur en toute saison au Parc riverain, près du lac Saint-Augustin.

= 5 couloirs pour entraînement en longueur
 = 3 couloirs pour entraînement et tremplins

* Carte prépayée obligatoire pour les non-résidents

HORAIRE D'AVRIL - PATINAGE LIBRE
COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1 13 h à 15 h
2	3 12 h à 12 h 50	4	5 12 h à 12 h 50	6	7 ANNULÉ	8 ANNULÉ
9	10 12 h à 12 h 50	11	12 ANNULÉ	13	14 ANNULÉ	15 ANNULÉ
16	17 12 h à 12 h 50	18	19 12 h à 12 h 50	20	21 18 h 30 à 20 h 20	22 13 h à 15 h
23	24 12 h à 12 h 50	25	26 12 h à 12 h 50	27	28 18 h 30 à 20 h 20	29 13 h à 15 h
30	12 h à 12 h 50		12 h à 12 h 50		18 h 30 à 20 h 20	13 h à 15 h

EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 JUIN 2018

Centre communautaire Jean-Marie-Roy
Badminton et pickleball

NON DISPONIBLE
7, 27 ET 28 AVRIL
12 MAI

Lundi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Lundi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Mardi	12 h à 14 h	Badminton libre
Mardi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Mercredi	12 h à 13 h 30	Badminton libre
Mercredi	15 h 45 à 17 h 30	Pickleball libre
Mercredi	19 h à 22 h	Badminton libre (3 terrains)
Mercredi	20 h 30 à 22 h	Pickleball libre (3 terrains)
Jeudi	12 h à 14 h	Pickleball libre
Jeudi	14 h 15 à 16 h 15	Badminton libre
Vendredi	12 h à 14 h	Badminton libre
Vendredi	14 h 15 à 16 h 15	Pickleball libre
Samedi	11 h 30 à 14 h	Pickleball libre et badminton libre (3 terrains chacun)

LOCATION DE SALLES

Savez-vous qu'il est possible de louer des salles à Saint-Augustin-de-Desmaures? Que ce soit pour une réception de mariage, une fête d'enfant, une réception funéraire, un baptême, etc., nous avons l'endroit qui vous convient.

Plusieurs salles sont disponibles au centre Delphis-Marais, au centre socio-récréatif Les Bocages, au centre communautaire Jean-Marie-Roy, à l'hôtel de ville et au Complexe sportif multifonctionnel.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec un agent des réservations au 418 878-4662 poste 6614.

Location d'heures de glace et aquafête au Complexe sportif multifonctionnel
Communiquez avec le personnel au 418 878-5473 poste 5800.

INSCRIPTION PRINTEMPS

PRÉINSCRIPTION : 19 MARS 8H | INSCRIPTION : 26 MARS 8H



Information : cndf.qc.ca/piscine
418 872-8242 poste 1218

KÉNO
CAMP DE VACANCES

KÉNO
CAMP DE JOUR

KÉNO RECRUTE!



**Tu es créatif, polyvalent et dynamique ?
Fais une différence dans la vie des enfants.**

PROFITE DE L'ÉTÉ AUTREMENT.

Les détails et la description des activités sont disponibles à ville.st-augustin.qc.ca

À l'exception des expositions, l'inscription est obligatoire pour toutes les activités. Les inscriptions sont acceptées deux semaines avant le début de l'activité et se font à la bibliothèque Alain-Grandbois et au point de service Père-Jean-Marc-Boulé, sur les heures d'ouverture.



En raison du congé de Pâques, la bibliothèque Alain-Grandbois et le point de service Père-Jean-Marc-Boulé seront fermés le dimanche 1^{er} avril. Pour ce qui est de la maison Thibault-Soulard et de la maison Omer-Juneau, elles seront fermées du vendredi 30 mars à 16 h 30 jusqu'au 2 avril inclusivement.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS
160, RUE JEAN-JUNEAU - TÉLÉPHONE : 418 878-LIRE (5473)

Dimanche	10 h à 17 h	Jeudi	14 h à 20 h
Lundi	Fermé	Vendredi	14 h à 20 h
Mardi	10 h à 20 h	Samedi	10 h à 17 h
Mercredi	14 h à 20 h		

POINT DE SERVICE PÈRE-JEAN-MARC-BOULÉ
CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-MARIE-ROY
4950, RUE LIONEL-GROULX

Dimanche	Fermé	Jeudi	15h30 à 19h
Lundi	Fermé	Vendredi	13h à 16h30
Mardi	15h30 à 19h	Samedi	9h30 à 13h
Mercredi	Fermé		

Jusqu'au 18 mars
Exposition – *Créativité vs Intimité* par Lucien Duhamel



20 mars à 19 h
Conférence – *Une conférence qui a du style*
Par Caroline Bergeron, styliste
Inscription dès le 6 mars



23 mars à 18 h 30
Heure du conte en pyjama 3-5 ans –
Un bain trop plein
Animatrice : Line Boily
Inscription dès le 9 mars



Du 24 mars au 15 avril
Exposition - *Autoportrait*
Par les artistes de l'Association
culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures

25 mars à 10 h 15
Biblioconte 0-5 ans – *Drôle de journée pour Madame Poule*
Animatrice : Brigitte Brideau
Inscription dès le 11 mars

25 mars à 13 h
**ATTENTION : UNE ERREUR S'EST GLISSÉE
DANS LE DÉPLIANT DISTRIBUÉ EN DÉCEMBRE.
PRENEZ NOTE DE LA BONNE HEURE**
Spectacle thématique pour la fête de Pâques
(pour les 2 à 8 ans) – *La petite poule aux yeux bleus*
Par les productions Baluchon Magique
Inscription dès le 11 mars



5 avril à 19 h
Concert – *Histoire de cordes :
400 ans de musique à la guitare*
Par Jeff Hamel
Inscription dès le 22 mars



CINÉ POPCORN À LA BIBLIO
6 avril à 18 h 30
Titre à confirmer (les détails seront publiés sur le site Web de la Ville, dans la section « Calendrier »)
Inscription dès le 23 mars

13 avril à 18 h 30
Heure du conte en pyjama 3-5 ans – *La surprise*
Animatrice : Line Boily
Inscription dès le 30 mars



15 avril à 10 h 15
Biblioconte 0-5 ans – *Le livre des peut-être*
Animatrice : Brigitte Brideau
Inscription dès le 1^{er} avril

17 avril à 19 h
Conférence – *L'agriculture urbaine
autour du monde*
Par Les Urbainculteurs
Inscription dès le 3 avril



MAISON THIBAUT-SOULARD
297, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 6613
HEURES D'OUVERTURE
Du mardi au vendredi 13h30 à 16h30 Samedi et dimanche 12h à 16h

Jusqu'au 18 mars
Exposition – *Regard*
Par Nancy Paradis



Du 24 mars au 15 avril
Exposition – *Nature-Art*
Exposition des œuvres produites
lors des Ateliers Nature-Art

24 mars à 14 h
Atelier thématique pour la fête de Pâques –
Bricolage de paniers et œufs de Pâques
Pour les enfants de 4 à 12 ans
(les enfants de 4 et 5 ans doivent
être accompagnés d'un adulte)
Par l'animatrice Marie-Stella
Inscription dès le 10 mars



28 mars à 14 h
Atelier pour adultes –
Création d'un centre de table pour Pâques
Avec Johanne Bisson
Inscription dès le 14 mars



10 avril à 19 h
Conférence – *Dali et le rêve surréaliste*
Par Pascale Mathé, en collaboration avec l'Association
culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures
Inscription dès le 27 mars

13 avril à 9 h 30
Créer avec Adé, atelier pour les 3 à 5 ans – *Au fond de l'étang*
Animatrice : Adéline Germain
Inscription dès le 30 mars

MAISON OMER-JUNEAU
289, ROUTE 138 - TÉLÉPHONE : 418 878-5473 POSTE 1115

Le mardi social
Tous les mardis à partir de 9 h, venez discuter autour d'un bon café offert
gratuitement. Activité à libre accès et gratuite.

Les ateliers avec inscription obligatoire
14 mars 10h - Groupe de discussion thématique : le Choc des générations
21 mars 18h15 - Fabrication de savons
27 mars 16h30 - Classement de documents

Ne manquez pas le brunch de Pâques, le jeudi 29 mars à 10h.

K É N O

CAMP DE JOUR

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !

PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ (PVE)

Les inscriptions aux camps municipaux de la Ville de Saint-Augustin sont maintenant commencées. Trouvez le site qui vous convient le mieux et réservez votre place dès maintenant.

CAMPS SPÉCIALISÉS - PRIX CHOCS

Résidents de la Ville de Saint-Augustin, profitez de tarifs préférentiels sur les programmes spécialisés du Camp de jour Kéno. Cet été, offrez à vos enfants des expériences nouvelles !

Faites vite, les places sont limitées !

Pour tous les détails, rendez-vous au campkeno.com/camp-de-jour

